

MINISTERE DE LA JEUNESSE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE



NOTE SYNOPTIQUE et PLAN D'OPERATIONS
sur la mise en œuvre du DSRP à travers la Gestion Durable
des Ressources Naturelles et de l'Environnement

Version provisoire

Par
Ibrahima DIA
Mamadou NIANG



Avec l'appui du
Projet Assistance-Conseil
à la Gestion et à la Protection des
Ressources Naturelles au Sénégal

Août 2002

I. PRESENTATION DU DSRP

Le Sénégal a élaboré, dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) (cf encadré), un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui est une condition préalable pour bénéficier des pleins effets de la réduction de la dette.

- **Objectifs et enjeux du DSRP**

Le but visé par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est de définir les objectifs et les domaines d'intervention en mettant l'accent sur les résultats qui guident l'intervention publique, en partant d'une analyse de la problématique de la pauvreté sous toutes ses formes, en encourageant la participation de tous les acteurs.

Le DSRP est désormais le cadre de référence du Gouvernement en matière de formulation de politique économique pour la croissance et la lutte contre la pauvreté. A ce titre, il sert de base pour l'élaboration de plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement et constitue un (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs ; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact ; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

- **Processus d'élaboration du DSRP (Schéma et encadré)**

Le DSRP du Sénégal a été élaboré dans le cadre d'un large processus participatif qui a impliqué l'ensemble des acteurs de la vie socioéconomique dès la phase de conception et de programmation. Au cours de ce processus, tous les acteurs se sont fortement engagés et ont mobilisé leurs compétences pour la réalisation des travaux d'élaboration du document.

Cet engagement s'est traduit par une participation effective des populations des quartiers urbains pauvres et des villages les plus reculés des dix régions du Sénégal lors des **enquêtes participatives** de perception de la pauvreté. Il s'est poursuivi à travers les **consultations publiques** menées dans toutes les régions administratives du pays, les réunions des **cinq groupes thématiques**¹ retenus par le séminaire de lancement et le « **programme de sensibilisation et de renforcement des capacités de la société civile** » exécuté par le « collectif des organisations de la société civile ».

L'intégration, l'harmonisation et la synthèse des résultats de ces concertations et investigations ont permis de produire une version provisoire du DSRP qui a été discutée avec l'ensemble des acteurs impliqués au cours d'un « *Séminaire National de Synthèse et de validation* » tenu les jeudi 13 et

¹ « Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables », « Renforcement des capacités et promotion des services sociaux de base », « Création de richesse » , « Cadrage macroéconomique » et « Mécanismes de mise en œuvre du DSRP »

vendredi 14 décembre 2001. Cette rencontre a permis de trouver un consensus sur la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté. Celle-ci a été finalement adoptée par le Gouvernement en décembre 2001.

- **Stratégie de réduction de la pauvreté**

L'analyse des résultats des concertations et investigations menées dans l'ensemble du pays ont permis d'identifier les caractéristiques de la pauvreté, de retenir des axes stratégiques et objectifs prioritaires et des mesures.

Le diagnostic de la pauvreté² montre que l'incidence de la pauvreté des ménages reste encore très élevée au Sénégal. Selon les résultats du QUID, elle se situe à environ 53,9 % tandis que les résultats des enquêtes de perception volet statistique EPPS (2001) indiquent que 65 % des ménages³ se considèrent comme pauvres et 23 % se considèrent même comme très pauvres. Par ailleurs, 64 % des ménages considèrent que la pauvreté s'est aggravée au cours des cinq dernières années.

Du point de vue géographique, le diagnostic montre que la pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales et plus singulièrement dans les zones rurales du centre, du sud et du nord-est.

La pauvreté qui a été définie au cours du processus participatif comme « l'absence d'avoir, de savoir et de pouvoir » se manifeste sous différentes formes notamment à travers la violence et la délinquance, la mendicité, la prostitution, le travail des enfants et la dégradation de l'environnement.

- **Objectifs prioritaires**

Les principaux objectifs retenus dans le document se déclinent en trois axes prioritaires (cf annexe) : (i) doubler le revenu par tête d'ici à 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ; (ii) généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ; (iii) éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015.

² le diagnostic de la pauvreté a été fait sur la base de l'exploitation de plusieurs sources d'informations : un document « Diagnostic de la pauvreté »-mars 2001 ; enquêtes de perception la pauvreté volet statistique, enquêtes participatives de perception de la pauvreté, enquêtes ESAM volet QUID. (Les résultats de toutes ces enquêtes sont disponibles sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gouv.sn/dsrp.html)).

³ même échantillon que le Quid)

- **Axes stratégiques**

La stratégie de réduction de la pauvreté, retenue par le Sénégal après l'analyse du profil de pauvreté, de ses causes et manifestations est articulée autour de quatre axes fondamentaux :

Le premier axe de la stratégie est **la création de richesse** pour lutter contre la pauvreté en milieu urbain et rural. Cet axe reposera sur : (i) une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté; (ii) une croissance qui repose sur des secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des revenus en milieu rural et urbain et (iii) une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations.

Le renforcement des capacités et l'accès aux services sociaux de base est le second axe de la stratégie. Il vise notamment de relever le stock de capital humain, social et naturel, base d'une croissance durable, de répondre à la demande sociale et de favoriser la participation des populations dans la gestion des affaires de leurs communautés de base, notamment à travers une véritable politique de développement local et de décentralisation administrative.

Le troisième axe de la stratégie concerne **l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables** (enfants, femmes, handicapés, âgés, jeunes, personnes déplacées et réfugiées, etc.). Dans ce cadre, des programmes ad hoc seront mis en œuvre pour réduire les facteurs d'exclusion sociale, notamment en faveur des populations pauvres dont les capacités d'action sont affectées par le statut social (genre), l'âge, les handicaps physiques ou les conjonctures particulières (victimes des inondations ou des conflits sociaux et politiques), afin que ces groupes aient les mêmes chances et potentiels que les autres acteurs pour bénéficier des opportunités économiques de création de richesse et d'accès aux services sociaux.

Un quatrième axe de la stratégie portera sur **la mise en œuvre** d'une démarche participative et décentralisée de pilotage, d'exécution et de suivi - évaluation des programmes. En effet, un des enjeux principaux de la lutte contre la pauvreté est la nécessité de toucher toute la population sénégalaise ciblée en répondant à ses besoins spécifiques et en renforçant leur pouvoir d'influence sur les choix et la gestion des projets et programmes. A ce titre, les objectifs retenus sont : (i) assurer l'efficacité et la durabilité des interventions, (ii) garantir toute la célérité et la transparence nécessaires à l'appropriation, (iii) assurer la cohérence avec les programmes sectoriels et les initiatives locales en cours ou planifiées sur la base de principes de participation, d'équité, de faire-faire, de proximité.

II. SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE DSRP

- Approche

La question environnementale a été traitée de manière transversale dans le DSRP, en raison des inter-relations entre les problèmes d'environnement et de ressources naturelles avec les autres activités de la vie socio-économiques. Les interventions sur l'environnement et les ressources naturelles ayant pour but de réduire la pauvreté produisent des effets bénéfiques pour l'économie nationale. Par exemple, une gestion forestière rationnelle peut rendre à la fois des services à l'environnement et servir à augmenter les revenus des populations locales.

Le diagnostic de la pauvreté met en évidence le cercle vicieux entre l'environnement et la pauvreté. En effet, il apparaît que la dégradation de l'environnement est une conséquence et une cause de la pauvreté. Ainsi, les populations pauvres principalement rurales pour subvenir à leurs besoins exercent des pressions parfois très intenses sur les milieux et sur les ressources naturelles. Ces pressions, qui s'amplifient avec le croît démographique, entraînent un profond déséquilibre des écosystèmes naturels. Dans certaines régions, l'exploitation des ressources ligneuses à des fins de production de charbon de bois et d'extension des superficies agricoles sont des aspects visibles de ces atteintes. Ces actions expliquent le rythme inquiétant de déforestation malgré les efforts fournis dans ce domaine.

Pour les populations le basculement dans le processus de paupérisation peut relever de facteurs d'ordre naturel qui découlent de ruptures dans l'écosystème pouvant entraîner des pertes d'avoirs (ressources, production, biens meubles et immeubles, etc.). Sont cités les sécheresses successives (dont la plus désastreuse fut celle de 1973), les feux de brousse, l'érosion côtière, l'intrusion marine et son corollaire la salinisation des terres, la dégradation des terres qui se traduit par un appauvrissement entraînant une faible productivité, les calamités naturelles telles que les inondations des champs et la destruction des cultures par les parasites.

- Contenu /objectifs

Pour faire face aux défis environnementaux identifiés, les objectifs et stratégies ci-après ont été retenus en vue du renforcement du capital naturel et de l'amélioration du cadre de vie : (i) la valorisation des ressources forestières ; (ii) la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la désertification; (iii) la sauvegarde de la faune et de la flore; (iv) la sauvegarde de l'environnement marin et côtier ; (v) la recherche d'un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité ; (vi) la valorisation des ressources

sauvages; (vii) l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural ; (viii) le renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement (GRNE) par la formation, l'éducation, la sensibilisation, l'alphabétisation etc. ; (ix) l'accroissement de l'accès des populations pauvres aux énergies de substitution; (x) la gestion communautaire des aires protégées ; (xi) l'optimisation des interventions de l'Etat, conformément au Code de l'Environnement.

Dans d'autres secteurs concernant la création de richesse, le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, des objectifs environnementaux ont été identifiés au cours du processus participatif. Pour les secteurs de l'agriculture, élevage, pêche, énergie, assainissement et développement social (Habitat des groupes vulnérables), les objectifs respectifs ci-après sont retenus :

- réduction de la vulnérabilité des activités agricoles pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement ;
 - gestion de l'environnement pour un maintien du capital foncier, et la préservation des bases productives ;
 - gestion durable et restauration des ressources halieutiques ;
 - explorations plus rationnellement de la distribution géographique de toutes les sources d'énergie disponibles mais inégalement réparties pour réduire la pression sur les ressources ligneuses ;
 - relèvement (en milieu rural comme en milieu urbain) du taux de desserte en réseau d'assainissement et d'accès aux services offerts pour améliorer, par des activités spécifiques, le cadre de vie des populations ;
 - assurance d'un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des parcelles adéquats.
- **Part des actions du secteur de l'environnement dans le financement de la stratégie**

Les investissements additionnels prévus pour le secteur de l'environnement et des ressources naturelles représentent au total 76 369 milliards pour la période 2003-2005, soit environ 21 % des investissements additionnels nécessaires pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté qui s'élèvent à 370 321 milliards pour la même période.

III. ARTICULATION ENTRE LE DSRP ET LES AUTRES STRATEGIES

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NPDA)⁴ et le X^e Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social (PODES)⁵ sont des documents de stratégies élaborés de manière parallèle et

⁴ Malgré cela, la stratégie s'intègre harmonieusement dans la vision du Nouveau Partenariat pour le Développement l'Afrique (NEPAD).

⁵ Le processus d'élaboration et d'adoption du PODES est toujours en cours.

simultanée en 2001. Ces documents sont appelés à devenir les principales références pour les interventions dans les années à venir en Afrique.

Il faut cependant préciser que si le NEPAD concerne toute l'Afrique, les DSRP ne concernent pour le moment qu'un nombre limité de pays déclarés éligibles à l'initiative PPTTE.

DSRP et NEPAD

Ces deux initiatives trouvent leur source dans le même constat d'impasse économique et social des pays africains après des décennies de politiques marquées par les ajustements structurels, l'endettement et des initiatives diverses mais désordonnées et désarticulées.

- **Convergence de principes directeurs**

Ownership : Le concept d'ownership, c'est à dire d'appropriation marque une rupture fondamentale entre ces deux initiatives et les autres stratégies mises en œuvre auparavant. Désormais, ce sont les pays qui doivent élaborer leurs documents et les discuter avec les partenaires. L'approche participative mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du DSRP a permis d'identifier les priorités des populations, leurs analyses de la situation et justifier les stratégies retenues en fonction des points de vue exprimées par les acteurs, ce qui garantit une appropriation nationale du document.

En ce qui concerne le NEPAD dont l'espace d'application est sous-régional et continental, il a été initié et conçu par les chefs d'Etat.

Choix de priorités : Le DSRP et le NEPAD indiquent la nécessité de faire des choix prioritaires.

DSRP et PODES

Le DSRP ne peut se substituer aux politiques sectorielles et ne saurait être aussi exhaustif qu'un document comme le PODES qui prend en compte toutes les questions de développement. Le DSRP est un document d'orientation stratégique. La fonction qui lui est assignée est d'être un document de référence. Ce document qui cible des activités qui sont prioritaires pour réduire la pauvreté se révèle à tous égards complémentaire aux politiques sectorielles et assure une cohérence globale.

Pour assurer la cohérence entre les deux documents, tous les projets et programmes majeurs en cours d'exécution ou de formulation ont été associés à la formulation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les équipes chargées de l'élaboration du PODES et du DSRP ont travaillé dans une parfaite synergie.

Pour l'évaluation des besoins, les acquis au niveau sectoriel ont été pris en compte et complétés

pour assurer la satisfaction des besoins conformes aux objectifs fixés dans le cadre de l'exercice d'élaboration du DSRP. En effet, les besoins de financement des actions prioritaires ont été évalués et comparés aux ressources disponibles dans le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP). Cette programmation des actions prioritaires prend donc en compte celle des investissements publics. La mise à jour annuelle des différents programmes qui se fera sur la base d'une évaluation, permettra de prendre en compte le rythme de réalisation des actions sectorielles (PNIR, PDEF, PDIS,...).

Convergence et complémentarité d'objectifs

Objectifs /secteur	NEPAD	DSRP	Observations
Résorber les gap en infrastructures	désenclavement de l'Afrique par rapport au reste du monde (ponts, aéroports, ports etc.)	désenclavement des zones de production pour l'accès aux marchés locaux et l'amélioration de la mobilité	Les infrastructures prévues dans le NEPAD doivent être complétées par celles prévues dans le DSRP si l'on veut avoir des effets sur la pauvreté
Renforcer le capital humain : éducation, santé	<i>Education</i> : tous les niveaux d'enseignement sont visés avec un accent particulier sur l'enseignement supérieur et les technologies <i>Santé</i> : la priorité sur les actions de grande envergure (infrastructures, éradication des maladies endémiques par une coordination sous régionale, systèmes d'approvisionnement pour les médicaments et fourniture essentiels)	<i>Education</i> : l'accent est mis sur l'éducation de base, l'élimination des disparités de genre, et la formation professionnelle <i>Santé</i> : l'accent est mis sur la distribution des infrastructures de santé de base au niveau national, l'équité dans les dépenses publiques de santé et l'amélioration des conditions d'accès et d'utilisation des services de santé	<i>Santé</i> : le lien entre l'amélioration de la situation sanitaire et la lutte contre la pauvreté est établi dans les deux documents
Agriculture	mise en place d'infrastructures d'irrigation et amélioration des infrastructures rurales (routes, électrification); appuis institutionnels sous forme de centres et d'instituts de recherches Participation des acteurs à la formulation et à la mise en œuvre des politiques	la réduction des facteurs de vulnérabilité des activités de production est considéré comme un préalable. Intensification et modernisation de la production agricole, développement de l'agriculture irriguée, désenclavement des zones rurales, renforcement des rôles des organisations paysannes, développement foncier et investissement productifs.	L'agriculture a été retenue aussi bien par le NEPAD que le DSRP comme un secteur prioritaire de création de richesse et les actions prioritaires se recoupent
Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication	la promotion des NTIC est un axe central pour réduire le gap numérique	le NTIC est un secteur de création de richesse notamment en milieu urbain : développement des télé-services	
Bonne gouvernance et gestion des conflits	le NEPAD traite la Bonne gouvernance politique et économique (démocratie, renforcement cadre administratif, respect des droits humains etc...).	Bonne gouvernance est abordée en termes de transparence dans la gestion de ressources publiques et lutte contre la corruption	
Culture	Protection et utilisation correcte des savoirs traditionnels y compris le patrimoine génétique et les connaissances associées	La culture est un secteur de création de richesse et la priorité est portée sur la promotion des entrepreneurs, acteurs et agents culturels.	Pour le DSRP, il importe d'investir dans la culture qui détermine la manière de vivre et de combattre la pauvreté. Le NEPAD considère la culture comme partie intégrante des efforts de développement du continent
Stratégie de financement	Fonds privés et partenariat public / privés	Fonds publics	

Notes :

1- Le NEPAD cible des activités qui sont prioritaires pour réduire la pauvreté en Afrique mais les effets seront limités si ces actions ne sont pas accompagnées par la mise en œuvre des actions retenues dans les DSRP.

2- De même, la durabilité des actions prévues dans les DSRP nationaux sera limitée si des actions d'envergure comme celles retenues dans le NEPAD ne sont pas développées. C'est le cas notamment de l'accès aux marchés et les risques politiques⁶ qui peuvent remettre en cause tous les acquis de réduction de la pauvreté.

⁶ Certains objectifs ne peuvent être pris en charge de manière efficace et durable que dans le cadre supra national : prévision des conflits internes et inter frontaliers, etc

DSRP, NEPAD⁷ et PODES : volet environnement

Domaines -secteurs	DSRP	NEPAD
Zones côtières et maritimes	Sauvegarder l'environnement côtier et marin par un programme de lutte contre la pollution marine et un programme de protection et de conservation des ressources menacées	Appuyer la réalisation des objectifs des conventions d'Abidjan et de Nairobi et contribuer à l'application du Super Prepcom du processus africain au sujet de la protection du milieu côtier et marin et de la gestion intégrée des ressources côtières et marines (contrôle de l'érosion côtière ; élaboration et mise en place d'une gestion intégrée des zones marines et côtières, création de zones marines protégées) Renforcement de la productivité et de la stabilité des mangroves Amélioration de la protection et de la stabilité des récifs coralliens et des communautés associées etc
Forêts	Valoriser les ressources forestières	Appuyer les activités concernant les ressources génétiques des forêts et des plantes dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et du Traité international sur les ressources génétiques végétales Appuyer la poursuite de la participation de l'Afrique aux négociations internationales sur les forêts et la mise en œuvre des programmes de travail multi-annuels du Forum des Nations Unies sur les forêts. Assister les pays africains à réaliser les objectifs du Protocole de Carthagène sur la Biodiversité
Désertification	Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification	Renforcer l'appui à la mise en œuvre des objectifs de la Convention sur la lutte contre la Désertification tout en améliorant les moyens de subsistance et en contribuant à la permanence de la sécurité alimentaire sur le continent
Espèces exotiques envahissantes	Diversifier les sources d'énergie	Aider les pays africains à adopter les conclusions adoptées par la Conférence des Parties sur les espèces exotiques par l'élaboration de stratégies et de plans d'actions nationaux sur les espèces allogènes envahissantes ; la surveillance de l'introduction des espèces allogènes dans les environnements africains
Biodiversité	Sauvegarder la faune et la flore Valoriser les ressources sauvages	Appui des activités concernant les ressources génétiques des forêts et des plantes dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et du Traité international sur les ressources génétiques végétales
Pollutions et nuisances	Améliorer le cadre de vie en milieu rural et urbain	Promotion de la prise en compte d'une meilleure gestion de l'environnement urbain et des technologies appropriées de gestion des déchets
Zones transfrontalières	-	Tirer parti des initiatives naissantes de partenariat entre les pays pour protéger l'environnement (eaux , forêts), favoriser le tourisme et par conséquent créer des emplois et les protéger
Gouvernance écologique	Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et environnement	Répondre aux besoins en termes d'institutions, de législation, de planification, de formation et de renforcement des capacités indispensables à la réalisation des actions
Zones Humides	-	Appuyer les efforts nationaux, sous régionaux et régionaux pour appliquer la convention de Ramsar et les programmes liés à cette convention
Environnement planétaire	-	Mettre en place des mesures pour réduire la vulnérabilité des pays africains aux changements climatiques et accroître leurs capacités d'adaptation

Note : Le document provisoire du X^e PODES n'explicite pas les objectifs ciblés mais tous les domaines ou secteurs couverts par le NEPAD et/ou le DSRP sont traités : dégradation des sols, dégradation du couvert végétal, pollution de l'air, des eaux et des sols et les risques industriels, etc.

⁷ Le document « Cadre du plan d'actions pour l'initiative environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique », UNEP, 2002 a été consulté.

ANNEXES

Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)

Le poids de la dette constitue une préoccupation centrale dans les débats sur le développement. Les pays pauvres qui consacrent une part importante de leurs ressources au remboursement de la dette n'ont cessé avec l'appui de la société civile de demander une solution durable pour sortir du cycle de l'endettement.

C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale et le FMI ont lancé en 1996 l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) qui a été présentée et acceptée par les gouvernements en automne 1996.

L'initiative PPTE, conçue pour aboutir à un niveau de dette soutenable basé sur la relation entre le niveau des dettes et des exportations, est la première approche complète pour réduire la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus fortement endettés du monde, en inscrivant l'allègement dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté. L'initiative envisage un allègement de dette de la part de la communauté financière internationale y compris les institutions multilatérales pour réaliser la soutenabilité de cette dernière pourvu qu'un pays établisse une trajectoire de forte performance économique.

Objectif

Le but de l'initiative PPTE est d'encourager les politiques sociales en vue de réduire la pauvreté et de sortir définitivement les pays des rééchelonnements successifs de dette. Pour atteindre un niveau de dette soutenable, l'initiative PPTE envisage une réduction de la dette des créanciers multilatéraux, ce qui rompt avec les mécanismes dits traditionnels, où les annulations ne concernaient que la dette bilatérale.

Critères d'éligibilité

Les pays qui pourraient bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE doivent remplir les critères suivants : (i) être éligibles pour recevoir une assistance à titre concessionnel du FMI et de l'Association Internationale de Développement (AID), la branche de la Banque mondiale qui accorde des crédits fortement concessionnels; (ii) avoir entrepris avec succès, pendant une période de trois ans, des programmes de réformes appuyés par les Institutions de Bretton-Woods ; (iii) avoir une dette insoutenable après l'application des mécanismes traditionnels d'allègement.

Fonctionnement de l'initiative PPTE renforcée

Le processus de mise en œuvre de l'initiative PPTE renforcée s'articule autour de deux phases :

- Durant une première phase de trois ans qui doit mener au point de décision, les Institutions de Bretton-Woods soutiennent le pays éligible dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. A l'issue de cette phase, l'évaluation des performances économiques réalisées permet à ces institutions de se prononcer sur la mise en œuvre de l'initiative dans ce pays.

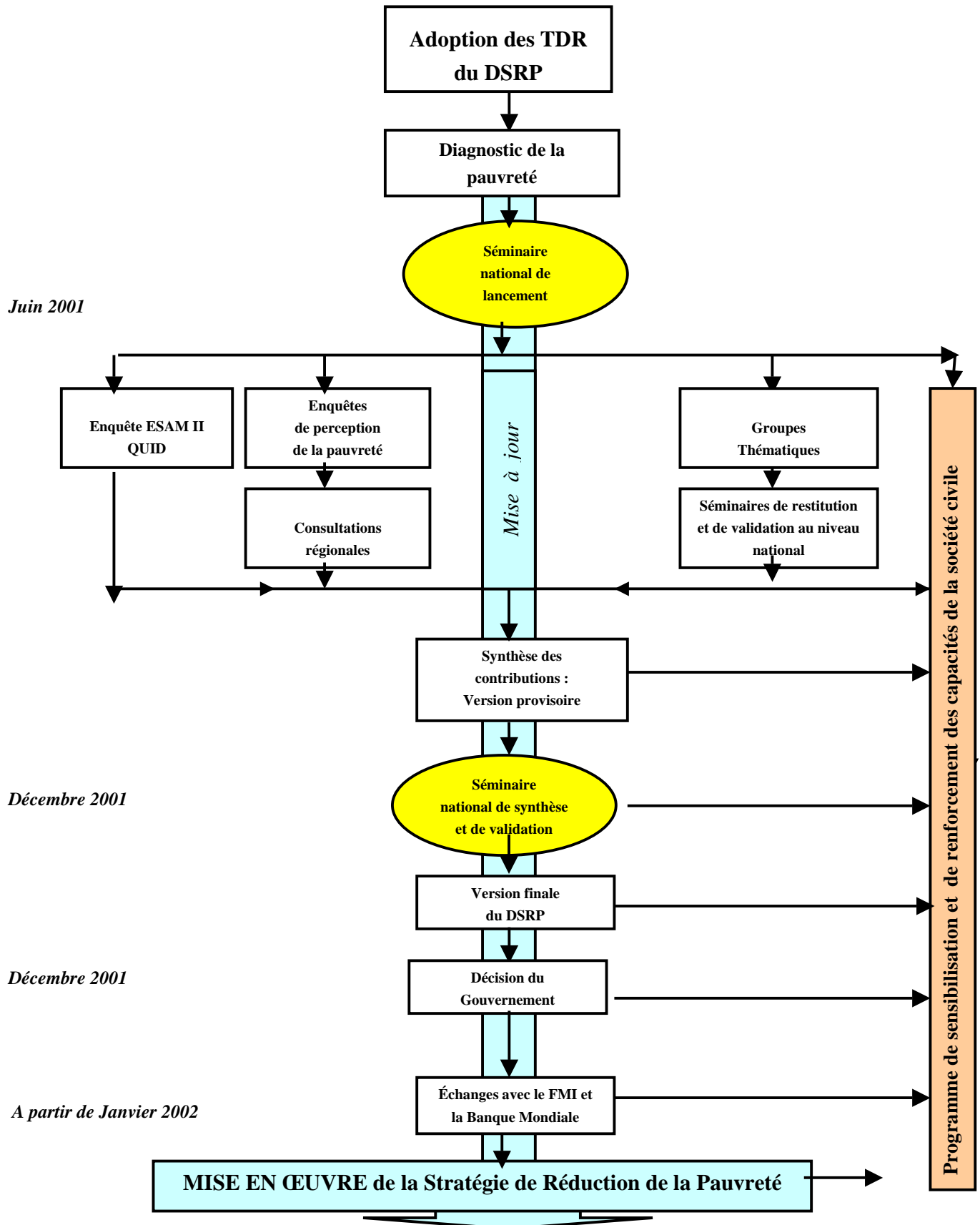
Le Sénégal a atteint le point de décision en Juin 2000 en respectant les conditions sus-mentionnées et en préparant un *Document intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. Ce document retrace l'évolution récente de la situation économique et fournit des indications sur les politiques structurelles et sectorielles à mettre en œuvre pour stimuler la croissance et corriger les distorsions dans la répartition de ses fruits.

- La seconde phase, appelée *période intérimaire*, commence au *point de décision* et sa durée dépendra du respect, par le pays éligible, des conditionnalités qui lui auront été fixées pour atteindre son point d'achèvement dit *flottant*, puisse qu'il interviendra qu'après l'évaluation faite par les Institutions de Bretton-Woods. Cette évaluation devra montrer que le pays a appliqué de manière satisfaisante les politiques retenues au point de décision. Pendant cette période, la Banque Mondiale et le FMI accordent une assistance précoce ou aide *intérimaire* au pays.

En ce qui concerne le Sénégal, l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est une condition préalable pour accéder au point d'achèvement flottant.



**Schéma de Déroulement du Processus Participatif du
DOCUMENT de STRATEGIE de REDUCTION de la PAUVRETE (DSRP)**



Préparation du DSRP : Une large participation aux niveaux national et local

La démarche participative retenue par l'Etat du Sénégal pour élaborer le DSRP a impliqué aussi bien au niveau local que national l'ensemble des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et les partenaires au développement selon des procédures et degrés d'implication différents comme le montre l'annexe 6. Elle se présente en trois phases :

Phase préparatoire

1. La démarche a débuté par l'identification exhaustive des organisations de la société civile et la mise en œuvre d'un programme de visites de proximité individualisées auprès des organisations pour les informer, leur fournir les projets de termes de référence (TDR) du DSRP, les sensibiliser sur les enjeux pour leur participation dans le processus d'élaboration du document. Le recensement préalable a permis d'éviter une participation biaisée ou un déséquilibre dans la représentation des acteurs en particulier des organisations de la société civile.

2. Les différentes rencontres avec les acteurs impliqués dans le processus avaient pour but, d'une part, de recueillir des avis et suggestions et d'autre part, de relever le défi de la participation .

3. Le Comité technique a produit un document qui fait le point sur les connaissances disponibles sur la pauvreté dans le pays. Pour cela, le Comité a contacté les différents services des ministères techniques (statistique, santé, planification, éducation, hydraulique, etc.) et le Centre de Recherches Economiques Appliquées (CREA) pour des contributions sectorielles et des propositions d'analyse. Ce document a été présenté au séminaire de lancement du processus.

Phase de conception de la démarche d'élaboration du DSRP

4. Le *Séminaire National de Lancement* du processus participatif d'élaboration du DSRP a été un moment important conçu comme une phase de programmation participative et d'engagement des acteurs. Il s'agissait d'impliquer les acteurs dans leur diversité dans l'identification des activités à mener pour produire le DSRP et la validation des TDR des modules proposés afin d'assurer une appropriation du DSRP dès cette phase de conception.

5. Plus de 200 invités représentant les différents acteurs de la vie économique et sociale au niveau national et régional ont pris part à ce séminaire, notamment les services étatiques, la société civile (ONG, syndicats, groupements féminins, associations religieuses, autorités traditionnelles, associations de handicapés, structures de formation et de recherche, presse publique et privée, organisations paysannes, personnes ressources etc.), le secteur privé, les partenaires financiers et techniques.

Phase d'élaboration du DSRP

6. Ces diverses catégories d'acteurs ont activement pris part à la production des documents de base selon différentes modalités.

Au niveau national, les cinq *Groupes Thématiques* (en moyenne 50 par groupe) ont travaillé de manière assidue sur la base de contributions écrites des services des ministères techniques, de la société civile et de personnes ressources, suivies d'ateliers d'échanges avec une forte participation ayant permis de dégager des consensus sur les axes de la stratégie et les priorités.

7. Au niveau régional, les services régionaux, sous la présidence des gouverneurs, ont préparé les différentes *Consultations Régionales* qui ont vu une forte participation des parlementaires, des présidents de conseils ruraux, des maires, des organisations de la société civile (organisations paysannes, jeunes, femmes, aînés, handicapés etc.) et de l'administration de centralisée (sous préfets, services techniques)

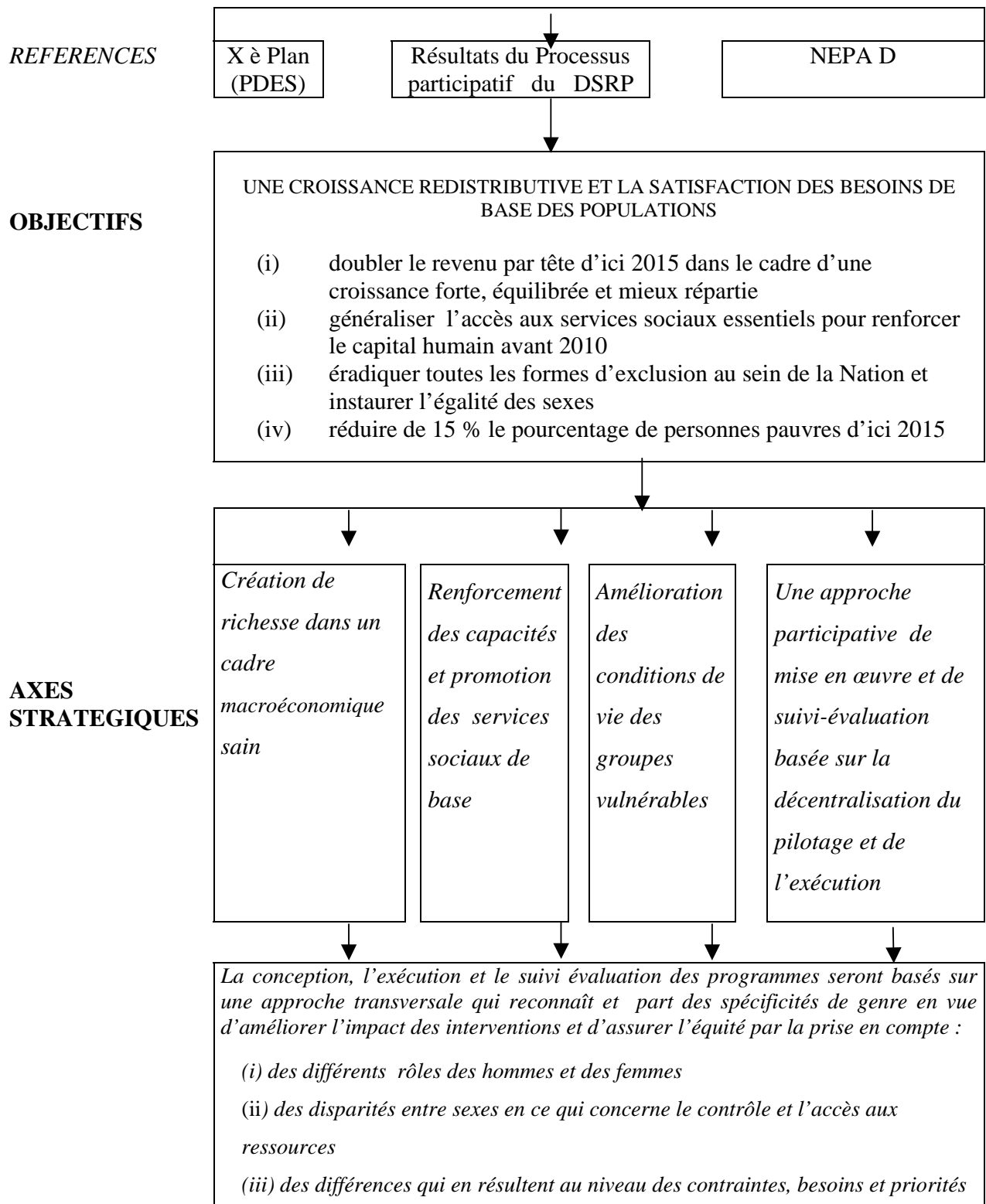
8. Au niveau local, *Les Enquêtes de Perception de la Pauvreté* conduites dans les quartiers urbains et les villages dans toutes les régions ont été l'occasion d'expression individuelle et collective des populations à la base sur leurs conditions de vie, leur perception des institutions et les priorités des pauvres. Des milliers de personnes ont participé aux interviews et réunions (assemblées de quartiers et villages, focus group, ...). Environ, 6600 ménages ont répondu au questionnaire du volet statistique de l'enquête de perception. Les ateliers de restitution au niveau des quartiers et villages et au niveau régional ont été des moments forts de prise de parole des pauvres.

9. Un *Séminaire National de Validation* a enfin réuni environ deux cent cinquante personnes qui ont participé à différents niveaux au processus pour valider le document de synthèse provisoire préparé par le Comité Technique.

10- *Approbation par le Gouvernement* : la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté a été adoptée par le Gouvernement au cours d'une réunion du Conseil des Ministres tenue en fin décembre 2001.

11- *Les Ateliers de restitution à la base* (niveau régional) : organisés dans toutes les régions du pays, ont permis aux acteurs impliqués de s'approprier la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté et de faire des recommandations sur la mise en œuvre de cette stratégie.

SCHEMA DU DSRP SENEGAL





**PLAN D'OPERATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU
DSRP A TRAVERS LA GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES ET DE
L'ENVIRONNEMENT
(2003-2005)**

Août 2002

- 1- Le gouvernement du Sénégal a retenu d'élaborer un cadre stratégique de réduction de la pauvreté, focalisé sur l'essence de la stratégie en laissant aux documents sectoriels le soin de développer le détail des projets.
- 2- En effet, la stratégie de mise en œuvre prévoit que des instances de pilotage au niveau décentralisé se chargeront de définir les plans d'opérations en tenant compte de leurs réalités respectives. En outre, chaque secteur devra élaborer des documents détaillés de stratégie opérationnelle, ainsi qu'un programme d'actions cohérent en vue de la réalisation des objectifs consignés dans le DSRP.
- 3- Les travaux de base du DSRP, diagnostic de la pauvreté, enquêtes, consultations publiques et les études, fournissent les éléments essentiels pour le diagnostic complet dans les différents secteurs. Pour une bonne opérationnalisation, ces éléments devront être approfondis par des échanges entre les acteurs concernés en tenant compte des expériences, projets et programmes en cours ou planifiés.
- 4- Dans cette optique, les spécialistes du secteur de l'Environnement et des Ressources Naturelles devront décliner en activités spécifiques les actions prioritaires retenues en vue de l'élaboration d'un document de stratégie opérationnelle du Ministère en charge de l'environnement.
- 5- Cet exercice entre dans le cadre de ce processus et vise à proposer un plan d'opérations devant aider le Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et l'Hygiène Publique (MJEHP) à mettre en œuvre les objectifs retenus dans le DSRP.
- 6- Le plan d'opérations, dont l'objectif est de proposer des activités et mesures spécifiques en vue de rendre opérationnel les mesures préconisées dans le DSRP, s'est appuyé sur la matrice des mesures et le Plan d'Actions Prioritaires (PAP)⁸ du DSRP (2003-2005) et le document du Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique intitulé « Planification Opérationnelle des activités du Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique », février 2002.
- 7- Les objectifs et les lignes d'actions correspondantes devant avoir un impact significatif sur la pauvreté sont extraits de la matrice des mesures. Ils ont été identifiés par les acteurs au cours du processus participatif du DSRP. Les stratégies qui permettront d'atteindre ces objectifs correspondent aux objectifs stratégiques affichés dans le document « Planification Opérationnelle des activités du Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique ».
- 8- En ce qui concerne les activités spécifiques à mener, la base de travail a été le document opérationnel du MJEHP sus mentionné. Elles ont été complétées par d'autres activités au cours d'un atelier qui a regroupé les techniciens du secteur de l'Environnement.

Notes : Dans la colonne « **Structures responsables** », les structures dont les noms sont en italique collaborent avec celles qui sont les responsables de l'exécution des activités.

⁸ Il est important de signaler que le PAP est un sous ensemble de la matrice des mesures. Seules les actions les plus prioritaires sont consignées dans le PAP avec une évaluation des coûts.

Les noms de bailleurs indiqués dans la colonne « **Sources de Financement** » sont extraits du document du « Planification Opérationnelle des activités du Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique ».

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural

Stratégie : Elaborer des plans de gestion des déchets

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Atténuation de la pression démographique sur l'environnement	Elaborer des plans d'aménagement et d'occupation du sol					
	Activités génératrices de revenu					
	Activités I.E.C					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural

Stratégies : Améliorer la qualité de l'air

Améliorer la gestion des risques industriels

Elaborer des plans de gestion des déchets

Améliorer l'organisation du système de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets à Dakar

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Amélioration des systèmes d'assainissement, de collecte et de traitement	Mettre en place des plans directeurs de gestion des déchets dans les capitales régionales et départementales	Cadre de vie des populations de ces localités amélioré		DEEC		Budget national
	Poursuivre le programme « Sénégal, villes propres » et extension dans les villes de Fatick, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor, Louga, Richard-Toll, et Diourbel	Gestion des ordures ménagères maîtrisées		DEEC		Budget national
	Faire l'inventaire des établissements classés			DEEC		AFD
	Définir une nouvelle nomenclature			DEEC		AFD
	Cartographier les risques	Maîtrise des risques industriels		DEEC		AFD
	Améliorer la couverture de la collecte	Tous les quartiers de Dakar collectés		APRODAK		
	Promouvoir l'approche participative	Meilleure implication des populations		APRODAK		
	Mettre en place des poubelles, urinoirs, vidoirs	-Rues propres -Cadre de vie préservé -Meilleure visibilité de la propreté		APRODAK		
	Appuyer les initiatives de base	Meilleure participation des populations dans la gestion du cadre de vie		APRODAK		

	Prendre en charge les déchets spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Moins d'encombrement - Visibilité de la propreté 		APRODAK		
	Mettre en œuvre une communication de masse et de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Conscience citoyenne renforcée - Meilleure implication des bénéficiaires 		APRODAK		
	Renforcer les capacités des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs sont informés - Les ressources humaines sont valorisées et responsabilisées - Meilleure professionnalisation des acteurs 		APRODAK		
	Réaliser des études opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Des documents d'études opérationnelles sont disponibles - Les résultats sont utilisés - La filière est améliorée 		APRODAK		

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Stratégies : Vulgariser la procédure des EIE

Elaborer l'état de l'environnement

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Programme de formation, éducation, sensibilisation, alphabétisation	Rapport sur l'Etat de l'Environnement	Maîtrise des tendances d'évolution de l'Environnement et des Ressources Naturelles		DEEC CSE		
	Organiser des sessions de formation	Appropriation des EIE par les différents groupes d'acteurs		DEEC		Banque Mondiale

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Sensibilisation et implication des populations locales sur la GRN	Education environnementale					
	Formation de relais locaux					
	Elaboration de supports de communication					
	Stages de perfectionnement pour les spécialistes du secteur pour un suivi des évolutions					
	Créer un 2 ^{ème} centre de formation communautaire RFP PNNK	Infrastructures réalisées			DPN	
	Etudier les possibilités d'insertion des jeunes dans les filières forestières	Rapport, atelier			DEF	PADF
	Faire le bornage et le pancartage des aires protégées				DEF, DPN <i>DJVA</i>	Projet, Fonds Forestier
	Consolider le processus de transfert de compétences au profit des collectivités locales				DEF	PADF, PROGEDE
	Appuyer la mise en place d'organisations locales de protection des forêts (brigades...)					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers	Analyser les filières de produits forestiers et vulgarisation des résultats	Rapports validés		DEF		Etat, PADF, ACDI
	Promouvoir les filières et optimiser la valeur ajoutée à la production					
	Mettre en place un fonds d'appui à la recherche et à la création d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers					
	Faire la promotion des produits forestiers non-ligneux	Rapports d'études		DEF UICN/DPN		
	Etudes sur les possibilités de valorisation rationnelle des espèces forestières					
	Créer des forêts modèles pour introduire un système de certification du bois et charbon	Etude			DEF	GTZ/PADF
	Réaliser des études de modèles d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers					
	Formation de techniciens à l'appui et à l'encadrement d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Appui aux projets d'agro-foresterie	Etude-diagnostic des projets et activités d'agro-foresterie					
	Ateliers participatifs d'élaboration de plan d'actions et de vulgarisation d'agro- foresterie					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Mise en place de programmes, projets, plans de gestion intégré des Ressources Naturelles	Elaborer et démarrer la mise en œuvre du programme intégré de gestion de l'environnement			CONSERE		
	Créer une base de données et une cartographie des interventions dans le domaine de l'environnement			CONSERE GTZ/CSE		
	Mettre en œuvre des programmes d'aménagement forestiers			DEF, PROGEDE, PAGERNA, PSPI		
	Mettre en place un fonds d'appui aux études de projets et programmes					
	Faire des diagnostics participatifs et élaborer des projets et programmes					
	Identifier des zones pilotes					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Renforcement des capacités des producteurs	Formation/Information : Organisation d'ateliers (échanges d'expérience et de connaissance,...), Ateliers de formation de formateurs					
	Mettre en place un programme, visant une assistance et une formation permanente des agents d'encadrement, techniciens privés et autres acteurs du secteur					
	Mettre au point et diffuser les outils de gestion technique et organisationnelles dans les langues nationales					
	Mener une concertation avec les pays voisins sur la gestion et la commercialisation forestière	Rapport, aide mémoire				FAO, Etat, PADF,GTZ
	Développer et améliorer les techniques de gestion des rôniers à la périphérie de PNNK				DPN DEF	Projet Rônier DPN
	Rendre opérationnel les centres de formation communautaire				DPN	DPN, AFD, Belgique
	Actualiser le PAPS				DEF	Etat, PADF, PROGEDE, GTZ

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources forestières

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Recherche de débouchés pour produits transformés	Faire la promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Rapports d'études		DEF UICN/DPN		
	Appuyer la participation à des rencontres locales, sous régionales et internationales					
	Mettre au point un système d'information sur les marchés des produits forestiers					
	Favoriser les échanges entre les producteurs locaux et les étrangers					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Valoriser les ressources sauvages

Stratégie : Mise en valeur concertée des ressources naturelles

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Développement et renforcement de la filière de la cueillette ^(an)	Elaborer une stratégie de commercialisation					
	Etudes sur les filières de cueillette : possibilité de valorisation des produits de la cueillette					
	Appuyer techniquement les entreprises de transformation des produits de la cueillette					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification

Stratégie : Reforestation et lutte contre la désertification

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Mise en œuvre de programme d'aménagement et d'agro-foresterie	Mettre en œuvre un programme national de bois d'école			DEF CEFE		
	Produire, mettre en terre et suivre 50 millions de plants de reboisement			DEF DJVA, autres acteurs		
	Promouvoir l'arboriculture fruitière			DPN FNPJ, DJVA, DEF		
	Accroître les pépinières privées, scolaires, rurales et communautaires			DEF FNPJ		
	Réaliser des couloirs verts et de forêts routières			DEF DJVA		
	Mesures incitatives notamment pour le secteur privé dans le cadre de la création de plantation, la protection et la régénération naturelle des ressources					
	Appuyer techniquement et financièrement l'élaboration de programmes d'aménagement et d'agro-foresterie					
	Appuyer la mise en œuvre des programmes existants					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification

Stratégie : Reforestation et lutte contre la désertification

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Programme de lutte contre les pollutions et nuisances industrielles	Mesures incitatives en faveur des industriels pour la réduction et le contrôle des nuisances et pollution					
	Réaliser des études d'impact des activités industrielles sur l'environnement					
	Procéder au suivi de la qualité de l'air			DEEC		Fonds Nordique Budget national
	Lutter contre les pollutions marines et fluviales	Réduire les pollutions telluriques et industrielles		DEEC		FEM/BM

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification

Stratégie : Reforestation et lutte contre la désertification

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement	
Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels	Préparer une évaluation détaillée et une base de données sur les expériences de recyclage des déchets industriels						
	Etude d'identification et d'évaluation des déchets industriels						
	Mettre en place un fonds d'appui pour les initiatives de projets de récupération des déchets industriels						
	Mettre en œuvre des projets pilotes sur la démonstration de la possibilité de concevoir et de mettre en place des systèmes de récupération						
	Définir une nouvelle nomenclature			DEEC		AFD	
	Cartographier les risques	Maîtrise des risques industriels			DEEC		AFD
	Programme d'appui / conseil pour la mise en place d'un Système de Management Environnemental pour les entreprises						

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification

Stratégie : Reforestation et lutte contre la désertification

<i>Ligne d'Actions</i>	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Protection et aménagement des forêts, des bassins versants	Cartographier les zones dégradées			CONSERE <i>CSE/DEF</i>		
	Réhabiliter les terres dégradées dans les zones sinistrées			CONSERE <i>CSE/DEF/PBF</i>		
	Fournir des cartes de synthèse sur les feux de brousse			CSE <i>DEF</i>		
	Cartographier des sites de reboisement			DEF <i>CSE</i>		
	Ouvrir et entretenir des pare-feux par l'approche participative			DEF		
	Mettre en place des fonds régionaux d'appui à l'aménagement					
	Réaliser des programmes de ligniculture irriguée en particulier dans la Vallée du fleuve Sénégal			DEF		
	Elaborer des plans d'aménagement des forêts et des bassins versants					
	Consolider la lutte contre les feux de brousse avec les comités de lutte équipés			DEF <i>DJVA</i>		
	Accroître les mises en défens			DEF		
	Intensifier les techniques de mise en défens à la périphérie des parcs et des zones protégées			DEF DJVA		

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité

Stratégies : Conservation et gestion de la Biodiversité
Promouvoir la stratégie de développement durable

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions pour la biodiversité	Elaborer un plan de gestion pour chaque parc et réserve					
	Formation					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité

Stratégies : Conservation et gestion de la biodiversité
Promouvoir la stratégie de développement durable

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Protection et régénération des ressources fragiles	Elaborer le document de stratégie nationale sur les Zones humides					
	Restaurer l'habitat et la Faune dans les zones amodiées et le Ferlo			DEF DPN		

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder la Faune et la Flore

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Programme de conservation et de protection des ressources marines	Reconstituer le stock génétique dans le Ferlo & le PNNK			DPN		
	Reconstituer et aménager les mangroves (Delta Saloum et Petite Cote)			DEF DPN		

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder la Faune et la Flore

Stratégie : Conservation et gestion de la biodiversité

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Inventaire et suivi permanent de l'état des ressources naturelles	Capitaliser et mettre à jour les inventaires					
	Mettre en place un SIG et une cartographie des ressources naturelles	Banque de données		DPN CSE		

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement marin et côtier

Stratégie : Promouvoir la gestion intégrée du milieu marin et fluvial

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement
Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif	Promouvoir l'introduction et l'élevage de la Faune	Conception Opérations pilotes		DPN Dir. Elevage Secteur privé		
	Renforcer les programmes de recherche sur la gestion des zones côtières et marines					

ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Objectif : Sauvegarder l'environnement marin et côtier

Stratégie : Promouvoir la gestion intégrée du milieu marin et fluvial

Ligne d'Actions	Activités	Produits Résultats	Calendrier d'exécution	Structures responsables	Coût	Source de financement	
Programme de lutte contre la pollution marine	Mettre en place un système d'alerte précoce sur les pollutions marines						
	Améliorer les données de base, des techniques de gestion et des lois sur les Ressources Naturelles						
	Renforcer les capacités d'action des services de contrôle et de surveillance						
	Créer des parcs marins et côtiers			DPN			
	Poursuivre la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes				DPN		
					DEF, UICN		
Mettre en place un système d'alerte précoce sur la dégradation des côtes							

Objectifs environnementaux dans les autres secteurs

Secteur	Objectifs	Activités	
Agriculture	Réduire de la vulnérabilité des activités agricoles pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement		

Secteur	Objectifs	Activités	
Elevage	Gérer l'environnement pour un maintien du capital foncier, et préserver les bases productives		

Secteur	Objectifs	Activités	
<i>Pêche</i>	Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	Planifier et sensibiliser les acteurs pour une utilisation rationnelle et responsable des ressources halieutiques	
		Lutter contre la pollution des eaux marines	

Secteur	Objectifs	Activités	
Energie	Diversifier les ressources d'énergie	Promouvoir et valoriser les énergies nouvelles et renouvelables	
		Valoriser les déchets de biomasse	

Secteur	Objectifs	Activités	
<i>Energie</i>	Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques	Accès des populations aux combustibles domestiques	

Secteur	Objectifs	Activités	
Assainissement et habitat des groupes vulnérables	Programme de restructuration de l'habitat spontané avec mise en place de systèmes d'évacuation adéquats	Développement de système de gestion de déchets solides et liquides	

Conclusions et recommandations

L'exercice d'articulation du DSRP et du document « **Planification opérationnelle des activités du Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique** » (février 2002) a permis d'aboutir à deux principaux résultats :

- assurer une cohérence entre le DSRP et la politique du ministère en charge de l'environnement ;
- opérationnaliser le DSRP en ce qui concerne les aspects environnementaux par la traduction en activités concrètes des objectifs et actions retenus au cours du processus participatif d'élaboration du document.

Pour disposer d'un document complet devant servir de cadre de référence des interventions dans le DSRP pour les activités de GRN et environnement, les actions ci-après sont recommandées pour finaliser le travail :

1. **Compléter la matrice** en demandant à chaque service de renseigner en ce qui le concerne les colonnes (calendrier, les coûts indicatif etc). Un travail de synthèse de l'ensemble de ces actions devra être fait pour les corrections éventuelles et assurer une cohérence globale.
2. **Articuler le DSRP et PAN/LCD**
Après le travail d'articulation entre le DSRP et le plan d'opérations du ministère en charge de l'environnement, il est apparu essentiel de conduire le même exercice entre le DSRP et le PAN/LCD en raison de la place et de l'importance des activités retenues dans le PAN/LCD pour le secteur.
3. **Compléter la matrice pour les objectifs environnementaux dans les autres secteurs.** Ce travail devra être fait en collaboration avec les services techniques des ministères concernés.

ANNEXE

DSRP : Financement des activités du secteur
« Ressources Naturelles et Environnement »

Objectifs	<i>Lignes d'actions</i>	Gap de financement (Montants à rechercher dans le DSRP (2003-2005)) (cf PAP) ⁹	Observations
Valoriser les ressources forestières	Sensibilisation et implication des populations locales sur la gestion durable des ressources	- (an)	
	Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers	18 334 millions FCFA	
	Renforcement des capacités des producteurs	2 332 millions FCFA	
	Recherche de débouchés pour les produits transformés	- (an)	
	Mise en place de programmes, de projets, de plans de gestion intégrés des ressources naturelles	- (an)	
	Appui aux projets d'agro-foresterie	- (an)	
Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification	Protection et aménagement des forêts, des bassins versants	19 153 millions FCFA	
	Mise en œuvre de programmes d'aménagement et d'agro-foresterie	29 840 millions FCFA	
	Promotion des actions de traitement et de recyclage des déchets industriels	- (an)	
	Programme de lutte contre les pollutions et nuisances industrielles	- (an)	
Sauvegarder la faune et la flore	Programme de lutte contre les feux de brousse	1 000 millions FCFA	
Sauvegarder l'environnement marin et côtier	Programme de lutte contre la pollution marine	- (an)	
	Programme de conservation et de protection des ressources marines	- (an)	

⁹ Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP est un sous ensemble de la matrice des mesures. En effet, il est important de signaler que seules les actions les plus prioritaires sont consignées dans le PAP avec une évaluation des coûts.

Le gap est reparti entre les engagements de l'Etat et les ressources à rechercher auprès des partenaires financiers y compris le PPTE.

Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité	Elaboration et mise en œuvre de plans régionaux pour l'environnement	5 710 millions FCFA	
	Protection et régénération des ressources fragiles	- (an)	
	Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif	- (an)	
	Inventaire et suivi permanent de l'état des ressources naturelles	- (an)	
Valoriser les ressources sauvages	Développement et renforcement de la filière de la cueillette	- (an)	
Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural	Atténuation de la pression démographique sur l'environnement	- (an)	
	Amélioration des systèmes d'assainissement, de collecte et de traitement	- (an)	
	Amélioration des systèmes d'assainissement, de collecte et de traitement	10 074 millions FCFA	
Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Programme de formation, d'éducation, sensibilisation, d'alphabétisation, etc	- (an)	

Notes

- 1- Les besoins de financement des actions prioritaires ont été comparés aux ressources disponibles dans le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) pour estimer le gap de financement.
- 2- Le gap est reparti entre les engagements de l'Etat et les ressources à rechercher auprès des partenaires financiers y compris le PPTE.
- 3- (an) : action non retenue dans le PAP.